

NOTRE PROGRAMME INTÉGRAL

Pourquoi Paris a besoin des Verts



La campagne municipale est lancée: l'environnement gagne tous les discours et c'est une bonne nouvelle. Mais il ne suffira pas d'insuffler ici et là quelques mesures écologiquement correctes. C'est une politique globale de développement durable qui permettra de faire de la capitale une ville plus écologique, plus solidaire, et plus conviviale. C'est le projet que les Verts vous proposent pour Paris.

Denis Baupin andidat des Verts à la mairie de Pari

Retrouvez les Verts Paris sur leur site www.baupin2008.fr_____1

Mieux vivre à Paris et sauver la planète

Parce qu'il y a urgence environnementale du fait de la pollution, du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources naturelles et de la biodiversité, de l'amoncellement des déchets...

Les Verts veulent faire de Paris une ville écolo, qui donne la priorité à la réduction de son empreinte écologique et la lutte contre le réchauffement climatique. Pour les Parisiens, améliorer la qualité de vie c'est aussi protéger notre planète. Et c'est un impératif d'équité car les populations les plus défavorisées sont les plus exposées aux nuisances. L'enjeu de la division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre peut générer plus de 15 000 emplois, grâce à la conversion écologique de l'économie parisienne.

Parce qu'il y a urgence sociale, du fait du chômage de masse, de la précarisation des emplois, de l'extrême difficulté de se loger décemment, et de la mise à l'écart de populations entières,

Les Verts veulent amplifier une politique municipale au service des plus faibles et des plus démunis et promouvoir une économie sociale et solidaire. Ils défendent un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion pour Paris, autour de trois axes prioritaires : le logement, le revenu parisien universel et l'action sociale.

Parce qu'il faut se donner les moyens de notre politique,

Les Verts Paris défendent une éco-fiscalité et une politique budgétaire cohérente répondant à leurs ambitions (appel accrut à l'impôt et recours ciblé à l'emprunt). Ils défendent une politique d'investissements publics (transports, éco-construction...). Ils refusent la « ville privatisée » et le dogme de la croissance comme réponse politique à la crise sociale.

Parce qu'il y a une vie derrière le périphérique,

Les Verts défendent une politique solidaire des autres territoires de l'Île-de-France, une intercommunalité rénovée et un urbanisme qui donne la priorité aux logements sur les bureaux. Les Verts veulent une ville engagée dans une solidarité entre Nord et Sud, et qui sait protéger et accueillir les étrangers, avec ou sans papier.

Parce qu'il y a urgence démocratique le futur de Paris doit être décidé pour, mais aussi avec les Parisiennes et les Parisiens.

Les Verts veulent une démocratie participative, plus ouverte, qui associe plus fortement les citoyens et citoyennes à la prise de décision publique. Ils défendent une politique d'accès aux droits (logement, santé, travail, culture) et de lutte contre les discriminations.

Parce que la vie dans Paris peut être plus conviviale,

Les Verts défendent une politique favorisant le « vivre ensemble », grâce aux animations culturelles de proximité, à l'éducation populaire, aux fêtes et repas de quartier, aux actions de solidarité inter générationnelles et inter culturelles, à des jardins vivants, participatifs et plus nombreux.

En rendant plus nombreuses les opportunités de moments de convivialité et de liens sociaux, Les Verts veulent contribuer à faire émerger une Ville où la décroissance de la consommation ostentatoire et écologiquement désastreuse laisse plus de place au plaisir d'être ensemble. Moins de biens, plus de liens.

Écologie, solidarité, convivialité.

ENVIRONNEMENT	
Pour un Paris durable	4
ECO-CONSTRUCTION	
Des bâtiments durables, écologiques et économiques	6
TRANSPORTS	
La ville en mouvements	8
SANTÉ	
Mieux vaut prévenir ET guér <u>ir</u>	11
LOGEMENT	
Moins cher et écologique, c'est possible	13
ACTION SOCIALE, EXCLUSION	
Pour un Paris socialement égalitaire et protecte <u>ur</u>	15
DISCRIMINATIONS	
Lutter contre les discriminations en garantisant l'égalité des chances et des droits	17
HANDICAP	
Paris, une ville à vivre pour tous et toutes!	20
PERSONNES ÂGÉES	
Les même droits à vivre la ville	22
ÉCONOMIE	
Des emplois durables	24
EDUCATION, JEUNESSE, SPORT	
Mieux grandir à paris	27
RECHERCHE, NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Des sciences au service des citoyen(ne)s	29
PRÉVENTION, SÉCURITÉ	
Une prévention qui renforcela qualité de vie	31
CULTURE	
Diversité, Créativté, proximité	33
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	
La parole à tous	35
POLITIQUE INTERNATIONALE	
Une ville ouverte et solidaire	38
NOS CANDIDATS	40

Retrouvez les Verts Paris sur leur site www.baupin2008.fr______3

ENVIRONNEMENT

Pour un Paris durable

Il faudrait l'équivalent de 3 planètes terre pour que chaque citoyen du monde vive comme un parisien. L'enjeu d'une politique environnementale ambitieuse est donc une priorité pour réussir un Paris durable.

Lé d l' p n

Les Verts s'engagent à agir pour réduire notre empreinte écologique en intensifiant la politique de réduction des déchets, en développant des actions visant à économiser l'énergie, en renforçant la lutte contre la pollution de l'air, en poursuivant la végétalisation de l'espace public (création de nouveaux jardins, plantation d'arbres...)...

Une première étape a été franchie au cours des six dernières années pour faire de Paris, une capitale exemplaire en matière d'environnement. Les Verts souhaitent généraliser ce

mouvement pour que notre ville soit à la hauteur de l'urgence environnementale à la quelle la planète est confrontée.

Trier et réduire nos déchets

Nous généraliserons le tri des déchets (espaces et lieux recevant du public), afin de sortir définitivement de la logique du tout incinération. Cette politique sera couplée à celle de la réduction des déchets. Nous voulons créer 20 ressourceries de quartier d'ici 2014 : ces équipements permettront de déposer des produits susceptibles d'être redistribués, réparés ou transformés en vue d'une nouvelle utilisation.

Pour une eau de qualité accessible à tous : remunicipalisation du service de

Nous défendrons le choix d'un opérateur public assurant à la fois la production et la distribution, seule solution pour permettre d'assurer un service public de qualité, à un coût maîtrisé, à l'écoute des consommateurs et dans une approche de développement soutenable.

100 nouveaux jardins partagés d'ici 2014

Les jardins partagés ont une fonction environnementale mais aussi de lien social en permettant aux habitants de se rencontrer et d'agir ensemble. Nous multiplierons donc ces espaces en lien avec le développement du programme Main Verte, qui apporte un appui aux projets de jardins partagés et favorise la mutualisation des savoirs entre les citoyens.

Création de couloirs écologiques dans chaque quartier

Nous relierons les quartiers entre eux par des liaisons vertes (jardins publics et privés, arbres d'alignement, végétalisations,...) afin de réaliser un réseau permettant de développer la biodiversité en milieu urbain en s'étendant au-delà de Paris.

Fermeture définitive des routes de transit à travers le coeur des bois de Vincennes et Boulogne

Les bois parisiens sont des poumons verts de niveau intercommunal mais ils sont coupés par des voies de transits et par des concessions qui privatisent certains espaces. Nous voulons, avec les municipalités riveraines, assurer leur protection, animation et mise en valeur.

30 hectares supplémentaires de jardins

Il existe une trop grande disparité dans Paris entre des lieux où les habitants ont accès à de nombreux espaces verts et d'autres au contraire très déficitaires. Afin que chaque habitant puisse profiter de ces endroits de loisirs. Nous proposons la création de 30 nouveaux hectares de jardin dont la moitié seront situés dans des lieux jusque-là faiblement équipés.

Poursuivre la suppression totale des désherbants chimiques dans tous les espaces publics (espaces verts, cimetières, jardins, bois, berges de la seine...)

Ces substances chimiques très nocives pour la santé des parisiens et pour notre environnement : nous les remplacerons par des techniques alternatives tel que le désherbage mécanique.

Favoriser la biodiversité à Paris

Nous mettrons en place un observatoire indépendant de la biodiversité. Lors de la création ou de la rénovation d'un jardin, nous procéderons systématiquement à un inventaire faune et flore de l'espace.

Développer les outils pédagogiques sur la nature

Afin de changer la perception des habitants sur leur environnement, nous développerons la pédagogie de la nature urbaine grâce à la création d'outils pédagogiques sur le jardinage et au développement du programme Main Verte.

Aménager la petite ceinture en jardins et promenades plantées

La petite ceinture sera aménagée notamment en jardins et promenades plantées (hors partie RER C à l'ouest) et certains tronçons seront réservés afin de maintenir des espaces naturels représentants pour partie le pool de biodiversité parisienne.

Lutter contre le bruit urbain

Nous mettrons en oeuvre de manière volontariste le plan bruit adopté par la ville. Des talus plantés anti-bruits seront aménagés le long de toutes les autoroutes traversants les bois. Un effort particulier sera porté sur la réduction du volume sonore engendré par les engins de Voirie de la Ville de Paris. Lors de chaque renouvellement de voirie et quand le bitume est choisi, nous utiliserons exclusivement les revêtements les moins bruyants.

Développer démocratiquement les moyens des mairies d'arrondissement en faveur d'actions pour le développement durable

Sous forme d'un appel à projet permanent et d'un budget fléché « Développement Durable - Agenda 21 » d'un euro par habitant dans les mairies d'arrondissement. Une commission présidée par le maire d'arrondissement et son adjoint compétent devra être constituée en associant conseillers de quartiers, associations compétentes, personnalités qualifiées et services municipaux locaux pour sélectionner le projet retenu en toute transparence.

ECO-CONSTRUCTION

Des bâtiments durables, écologiques et économiques

L'éco-construction est un outil de lutte contre les dérèglements climatiques, et au-delà d'un moyen d'améliorer sa qualité de vie et sa santé comme un moyen aussi de réaliser

des économies financières...



Le secteur du bâtiment est responsable du tiers des émissions de la France qui s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 2001 et 2050. Les bâtiments les plus énergétivores à Paris consomment jusqu'à 300 kWh/m2/an.
L'éco-construction, en bannissant l'usage de matériaux nocifs, tels les COV (composés organiques volatils) et préférant l'utilisation de matériaux naturels, protège également des allergies et autres maladie respiratoires.
L'habitat bio-climatique usant de la lumière naturelle et limitant les variations

De plus, l'habitat bio-climatique usant de la lumière naturelle et limitant les variations thermiques améliore la qualité de vie de ses habitants.

Construire des bâtiments autosuffisants en énergie

Notre objectif est d'arriver à une consommation énergétique maximum de 15 kWh/m2 (dix fois moins que dans le bâti neuf actuellement), voire d'atteindre les objectifs d'énergie positive (bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment), avec un plan de développement des énergies renouvelables.

Améliorer la performance thermique des bâtiments

A court terme, tel qu'indiqué dans le Plan Climat, les constructions neuves devront atteindre l'objectif d'une consommation primaire moyenne de 50 KWh/m2/an, contre 120 actuellement, soit diviser par 2 les émissions et les charges ; les réhabilitations devront atteindre l'objectif de 80 KWh/m2/an, contre 220 en moyenne actuellement. A moyen terme, les construction neuves pourront être passives, c'est-à-dire qu'elles consommeront si peu qu'elle pourront subvenir à leurs propres besoins grâce à des dispositifs de production d'énergies renouvelables ... A long terme, l'objectif est que tous les bâtiments soient à « énergie positive », c'est-à-dire qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, chaque bâtiment deviendrait une unité de production d'énergie décentralisée, autonome, propre et renouvelable...Une solution pour l'énergie de demain !

Changer le mode de construction et de réhabilitation, la culture du bâtiment

On construit aujourd'hui en France comme du temps des bâtisseurs de cathédrales, à ceci près que les parpaings et le béton armé ont remplacé les blocs de pierre. Il faut changer de culture du bâtiment. Comme nos voisins suisses ou allemands, il faut passer à l'isolation par l'extérieur des bâtiments, à la ventilation contrôlée, prendre en compte dès le départ la performance thermique des bâtiments en conditionnant l'obtention des aides et des prêts à cette dernière (comme en Suisse), utiliser au mieux l'ensoleillement naturel pour l'éclairage de jour, systématiser l'installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables dans tous les bâtiments... En plus de ses avantages environnementaux, cette mutation sera pourvoyeuses d'emplois non délocalisables (artisans : menuisiers, électriciens, chauffagistes, fumisterie, thermiciens; cadres: arsenal législatif, pépinières...)

Végétaliser les 3 km2 de toitures identifiés à Paris

Une étude de l'APUR, commandée par les Verts, a identifié les zones de toiture facilement végétalisables à Paris, elles représentent 3 des 10 Km2 que couvre la capitale. La végétalisation permet de réguler les pluies en les retenant et les relançant progressivement dans les réseaux (dont la saturation en temps d'orage cause de grave dégâts), améliorer l'isolation des bâtiments, créer des corridors végétaux servant de reposoirs, augmenter la biodiversité, dépolluer l'atmosphère en fixant les particules fines et en consommant certains gaz , fixer le gaz carbonique et donc lutter contre le dérèglement climatique...

Instituer la certification «HQE® bâtiment tertiaire» comme règle pour toute construction nouvelles

Dorénavant à Paris les crèches, les MAPAD, les résidences de santé et les écoles devront être conçues de telle façon qu'elles puissent être certifiées HQE® bâtiment tertiaire. A terme, cette norme devra devenir obligatoire pour tous les bâtiments tertiaires, y compris ceux du privé, y compris les immeubles de bureaux ...

Faire de Paris la capitale des énergies renouvelables

En couvrant les toits avec des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, en installant des éoliennes horizontales sur les toits, en exploitant les ressources géothermiques du sous-sol, en autorisant l'utilisation du bois/énergie à Paris, en utilisant l'énergie tirée de la biomasse...

Multiplier les éco-quartiers

Ces quartiers urbains, conçus de façon à minimiser leur impact sur l'environnement, visant généralement au moins une autonomie énergétique et intégrant une mixité sociale et d'usage : nous les développerons largement pendant la mandature. Nous sommes en capacité de développer des quartiers fortement économes énergétiquement, comme le montre la réhabilitation du quartier Fréquel-Fontarabie (20ème) par la SIEMP (50 Kwh/m2/an). Nous systématiserons cette démarche pour toutes les réhabilitations sectorielles (0PAH...). Pour le neuf, l'éco-zac de Rungis ou la ZAC Pajol doivent devenir des éco-quartiers exemplaires.

Rendre règlementaire le Cahier des Recommandations Environnementales

Celui-ci joint au PLU actuel résume la majorité de nos prescriptions, il n'a actuellement valeur que de conseil et n'est pas opposable. Il s'agira de rendre son respect obligatoire dans le règlement d'urbanisme et de faire respecter sa bonne prise en compte.

TRANSPORTS

La ville en mouvements

La diminution de la pollution liée à l'automobile, le droit à la mobilité pour tous et toutes, et sur un plan plus global, l'engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique sont autant d'ambitions fortes pour que Paris deviennent une capitale exemplaire en matière de déplacements et d'écologie.

Les Verts souhaitent donc poursuivre et intensifier la politique mise en œuvre depuis 2001 sous l'impulsion de Denis Baupin, visant à développer les transports publics, à les rendre

accessibles à tous, à multiplier les espaces de circulation douces (vélos, navettes fluviales, piétons...) et à réduire la place de la voiture en ville : autant de mesures qui ont et auront un impact déterminant tant sur le plan économique que social et bien sur environnemental.

Avec un objectif : faire de Paris une ville apaisée, respirable, conviviale et solidaire.

Réaliser une nouvelle rocade de métro et créer un réseau de tramwaysdans Paris

Réalisation d'une rocade de métro en petite couronne reliant les lignes de métros et de RER pendant la mandature. Poursuite de l'aménagement du tramway des Maréchaux à l'est et au nord, jusqu'à la Porte d'Asnières, pour desservir le quartier des Batignolles et alléger la ligne 13 ; création d'un « tramway des gares », reliant les 6 gares parisiennes et assurant les correspondances avec métros et RER.

Mettre en place le ticket unique pour les transports publics et faciliter l'intermodalité

Ce ticket valable pendant deux heures simplifiera l'utilisation des transports publics car il sera utilisable pour toutes correspondances et tous réseaux confondus.

En parallèle, l'offre des parkings relais, le rabattement vers les transports en commun, aux principales gares RER et gares de train de banlieue et l'intermodalité vélo / bateau seront améliorés.

Transformer les voies sur berges en coulée verte et réaliser un réseau vert dans Paris

Reconquête des voies sur berges, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO sous la forme d'une coulée verte destinées aux piétons et aux circulations douces. Réalisation d'un réseau vert passant par des axes Nord-Sud et Est-Ouest et desservant tous les arrondissements parisiens et les bois. Des rues deviendront entièrement piétonnes et la circulation motorisée sera limitée à 15 km/h.

Etendre Vélib' à la banlieue et en faire un service public

Alors que Vélib' connaît un succès fulgurant, la combinaison des vélos en libre service avec le marché de publicité se révèle un obstacle à son extension au-delà de Paris (et un instrument de déferlement publicitaire sur la ville). Il faut revoir le montage juridique de Vélib', en faire un véritable service public et ainsi développer un réseau de vélos en libre service à l'échelle de l'agglomération.

Aménager les rues de Rivoli et de Rennes en voies dédiées aux circulations douces et aux transports publics

Ces rues attractives et animées seront aménagées de façon à privilégier les transports publics, les circulations douces, le confort et la sécurité des piétons. Le transit automobile y sera supprimé et les livraisons réorganisées, de façon à conjuguer attractivité économique et réduction des nuisances. La nouvelle rue de Rivoli sera intégrée au projet d'extension du secteur piéton du cœur de Paris.

Compléter le réseau d'aménagements cyclables

Pour que le vélo devienne un mode de transport à part entière et poursuive sa conquête de Paris, les pistes cyclables seront multipliées, les contresens cyclables généralisés et tous les couloirs de bus accessibles aux vélos : l'objectif est de doubler le réseau actuel (400 km) au cours de la prochaine mandature

Restreindre la circulation des véhicules les plus polluants

La réduction de la pollution et la lutte contre le réchauffement climatique passent par une restriction de la circulation des véhicules les plus polluants : automobiles, 2 roues motorisés, cars de tourisme, poids lourds et véhicules utilitaires. Ces mesures doivent être permanentes, et pas seulement réservées aux périodes de « pics de pollution » Dans le même temps, des actions inciteront au développement de motorisation propre (GNV, électricité, hydrogène...), et notamment pour les transports publics, les sociétés et services municipaux, les taxis et les véhicules de livraison.

Réglementer le stationnement pour les 2 roues motorisées

Une fois atteint un nombre de place satisfaisant pour répondre aux besoins, un dispositif de stationnement payant pour les scooters et motos sera mis en place, éventuellement modulé selon niveau de pollution des véhicules concernés.

Réduire les nuisances du boulevard périphérique

Pour des raisons de santé publique, de sécurité, de cohésion urbaine, il est urgent d'agir, et de revoir le fonctionnement du boulevard périphérique. Parmi les mesures proposées : expérimentation, dès 2008, d'une voie dédiée au co-voiturage, aux véhicules « propres », aux bus express et véhicules de secours, réduction de la vitesse maximale autorisée et autorisation de la circulation entre files pour une meilleure sécurité des 2 roues motorisés. D'ici 25 ans, l'objectif est de le transformer en boulevard urbain.

Augmenter l'offre de transports publics en banlieue

La principale alternative à la voiture réside dans l'augmentation de l'offre en transports en commun. La priorité pour Paris est donc de favoriser les liaisons banlieue - banlieue et banlieue - Paris. Ce n'est pas qu'une question de solidarité à l'échelle de la Région Ile de France. C'est aussi penser les transports parisiens, avec les collectivités voisines, autrement que dans les strictes limites du périphérique.

Promouvoir le co-voiturage en lle-de-France

L'automobile peut être partagée, utilisée alternativement par différents usagers ; elle est ainsi utilisée de manière plus rationnelle, sobre et responsable. L'auto-partage, la location de voitures et le covoiturage seront développés notamment dans les entreprises et les administrations mais aussi pour l'usage occasionnel de n'importe quel citadin. Beaucoup de Parisiens n'auraient besoin d'une voiture que pour certains déplacements professionnels, pour des achats encombrants...

Appliquer le principe pollueur-payeur

Les automobilistes et les organismes qui encouragent l'utilisation de la voiture individuelle doivent participer au financement des transports collectifs au travers de taxes ou de péages (création de taxe sur les places de stationnement gratuites au lieu de travail). Les autoroutes franciliennes et le périphérique deviendront donc progressivement payants, en commençant par les véhicules les plus polluants

Supprimer la circulation de transit dans le centre

Dans les 4 arrondissement du Centre de Paris, nous limiterons la vitesse de circulation à 30 km/h (voire 15 km/h pour les rues étroites comme les Francs-Bourgeois) et certaines artères seront interdites aux véhicules de transit. Le souterrain des Halles et le parvis de la pyramide du Louvre seront totalement fermés à la circulation. La rue de Rivoli sera réservée aux bus, taxis, livraisons et riverains à certains horaires. Tandis que les voies sur berge seront transformées en coulée verte dès 2010. Nous renforcerons la desserte du centre par les bus et les métros, ainsi que par la création d'un bus de quartier et d'une ligne de métro fluvial.

Favoriser l'usage du taxi dans Paris

En instaurant un chèque mobilité taxi, en améliorant la visibilité des stations et par le transfert de responsabilité des taxis pour la Mairie. Nous augmenterons l'offre de taxis aux heures de pointe et le nombre de bornes d'appel. La totalité de la flotte des taxis parisiens sera obligatoirement transformer en véhicule « propre ».

Rationaliser les livraisons et coller aux besoins

Pour réduire la présence des camions dans Paris, nous mettrons en place des platesformes logistiques multimodales en zone dense, nous créerons des magasins de quartier ou hôtels logistiques pour assurer des livraisons groupées, nous favoriserons le rail et la voie d'eau pour les livraisons. Enfin, le nombre de places de livraisons sera adaptées aux besoins de chaque rue.

SANTÉ

Mieux vaut prévenir ET guérir

C'est un autre regard sur la santé pour une politique radicalement nouvelle que nous proposons pour Paris.

D'abord en agissant sur les facteurs environnementaux qui dégradent notre santé (pollutions, alimentation), et en développant les actions de prévention et ciblées.

Un objectif majeur sera la construction d'un système de santé de proximité coordonné, garant d'un accès aux soins pour tous et toutes, avec la création de maisons de santé et un soutien accru aux réseaux.

Cette nouvelle politique de santé s'appuiera autant sur les usagers que sur les professionnels. Elle veillera à tisser de nouveaux liens entre les intervenants sanitaires et sociaux.

Elle déterminera ses priorités en fonction de l'analyse des besoins de santé publique et développera ses actions à l'échelle de quartiers (création d'ateliers santé-ville) et de populations cibles (programmes locaux de santé).

Promouvoir une alimentation saine

Par un soutien aux filières biologiques et des incitations à la consommation de fruits et légumes (campagnes d'information, points de distribution de fruits dans les lieux publics et de travail...). Nous proposerons une carte fruits et légumes qui permettra aux catégories modestes d'accéder à la consommation régulière de fruits et légumes sans frein économique. Elle sera délivrée sous condition de ressources. Son montant sera de 40 euros/mois. Elle sera acceptée dans tous les points de vente participant.

Créer un service Santé-Habitat

Il sera chargé de proposer aux habitants un diagnostic de leur logement mesurant les différents polluants de l'air intérieur, assorti des mesures à prendre pour les réduire.

Lutter contre la pollution atmosphérique

Les actions de réduction des déplacements en véhicules à moteur essence ou diésel seront poursuivies pour ramener l'ensemble des concentrations de polluants en-dessous des normes internationales.

Créer des « maisons de santé »

Ces lieux regrouperont des professionnels de la santé et s'engageront en faveur de l'accès aux soins pour tous, d'actions de préventions locales et de la permanence de soins.

Réduire les niveaux d'ondes électromagnétiques

Nous oeuvrerons pour l'abaissement des seuils d'exposition liés à la téléphonie mobile en deçà de 0,7.v/m. Des actions d'incitation à l'utilisation du téléphone filaire seront menées et des contrôles réalisés par des experts indépendants des opérateurs seront effectués régulièrement et leurs résultats publiés.

Donner de nouveaux moyens au secteur de la santé mentale

Nous soutiendrons le mouvement de retour de lits d'hospitalisation dans Paris en favorisant des unités plus réduites, d'environ 60 lits. La prise en charge des urgences sera améliorée par un travail commun entre les lieux de soins, les services sociaux et de police.

Des soins pour tous et toutes

La Ville s'enagera en faveur du transfert du dispositif d'AME vers la CMU. Elle soutiendra l'accès à une couverture mutuelle de ceux qui sont au-dessus du plafond CMU et en difficultés.

Intensifier la lutte contre le saturnisme

Notre objectif est l'élimination complète des appartements insalubres. Le repérage des appartements sera effectué avec l'ensemble des acteurs concernés et les enfants présentant un taux anormalement élevé de plomb feront l'objet d'une mesure immédiate de relogement ou d'élimination de la source.

Développer l'accès à la fibre optique

Afin de pallier à l'utilisation unique du WIFI dont on connaît mal les conséquences sur la santé humaine, nous développerons l'accès à la fibre optique dans toutes les pièces des logements et bureaux.

Pour un hôpital plus convivial

La place des usagers sera renforcée par la systématisation d'un lieu dans chaque hôpital pour développer la rencontre, l'écoute et la réflexion entre soignants et soignés ainsi que la formation et l'éducation mutuelles. Les liens avec les autres lieux de soins publics et privés devront être renforcés.

LOGEMENT

Moins cher et écologique, c'est possible

La hausse des loyers ne permet plus à chaque Parisien(ne) de se loger, les ménages populaires sont contraints de quitter Paris. Afin d'enrayer ce phénomène de spéculation immobilière, il est nécessaire que la ville de Paris intervienne fortement. L'offre de logements sociaux doit être largement augmentée en utilisant tous les leviers possibles : préemption, réhabilitation, construction de logements prioritaires par rapport aux bureaux... Mais cela ne suffira pas. Aujourd'hui, la spéculation exclue de l'accès au logement trois fois plus vite que nous sommes capables de produire du logement social. Il faut intervenir sur le marché : préemption massive, blocage des loyers application de la loi

de réquisition...

Permettre à chacun de se loger dans des conditions décentes, c'est aussi poursuive et achever la résorption de l'habitat insalubre.

Le logement est un levier important pour lutter contre le réchauffement climatique. La construction de nouveaux logements et la réhabilitation du bâti ancien devront donc être placées sous le signe de l'éco-construction.

Produire 9000 logements sociaux par an

Grâce au conventionnement, à la réhabilitation, à la préemption et à la construction, nous atteindrons les 20% de logements sociaux conformément à la loi d'ici 2014, en privilégiant fortement les logements à bas loyers. Il seront répartis ainsi : 2000 logements construits issus des opérations d'aménagement (ZAC), 1000 construits hors opérations d'aménagement en secteur diffus, 5500 à 6500 dans le cadre d'acquisition/préemption d'immeubles et de logements, 500 en appliquant à des appartements à loyer libre (ou logements intermédiaires), qui sont la propriété de la ville, des barèmes sociaux et enfin en mobilisant, au rythme des renouvellement, 500 logements sur les 48 000 logements non conventionnés par des bailleurs.

Faciliter l'accès au logement pour les étudiant(e)s

Nous ferons construire durant la prochaine mandature 3000 places supplémentaires en résidences universitaires et 1000 places dans les foyers jeunes travailleurs. La Ville mettra en oeuvre une aide à la colocation, notamment en finançant la caution et favorisera la location de chambres chez l'habitant (avec possibilité de mettre en relation personnes âgées/jeunes-étudiants pour une colocation qui permet par ailleurs de rompre l'isolement des personnes âgées).

Appliquer la loi de réquisition

Plusieurs dizaines de milliers d'appartements restent vides à Paris, uniquement pour raison spéculative. Appliquer la loi de réquisition ne concerne que les entreprises, pas les propriétaires privés. Cela consiste à obliger une entreprise à louer son bien pendant une durée de 5 ans.

Refuser les tours gaspilleuses d'énergie

Ce type de bâtiment ne répond ni à la spécificité des problèmes parisiens (manque de logements, d'équipements et d'emplois peu qualifiés), ni à la spécificité de la forme urbaine de Paris, ville dense plutôt horizontale où les seules constructions réussies sont des monuments mais en aucun cas des tours de bureaux ou de logements.

Éradiquer l'insalubrité

Nous mettrons en œuvre une politique de prévention de l'insalubrité qui favorise la réhabilitation et prend en compte les difficultés des propriétaires occupants. Les hôtels meublés et les foyers de travailleurs migrants seront réhabilités en priorité.

Lancer un plan massif de réalisation de structures d'hébergement à taille humaine pour les sans-abri

Nous créerons de véritables logements respectant l'intimité des résidents. Ils seront dotés de travailleurs sociaux en nombre pour permettre l'accompagnement de chacun vers un logement adapté. L'objectif est de créer 3000 places pour rattraper le retard de la précédente mandature puis 500 places par an.

Augmenter le compte foncier

La ville doit être acteur de régulation du marché. Pour permettre une intervention préventive de la ville en cas de spéculation manifeste il faut nettement augmenter le compte foncier. Malgré les efforts des Verts pendant la dernière mandature, le compte foncier (235 millions) ne représente que ¼ du montant des droits de mutation (854 millions en 2006).

Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il faut redonner la priorité au logement plutôt qu'aux immeubles de bureau dans le Plan Local d'Urbanisme. Les opérations d'aménagement se verront imposer la construction d'au minimum 50% de logements, dont au moins la moitié en logements sociaux, pour qu'enfin la ville privilégie les logements par rapport aux bureaux.

ACTION SOCIALE, EXCLUSION

Pour un Paris socialement égalitaire et protecteur



Économiquement riche, Paris est pourtant une ville où les inégalités se creusent entre les ménages à haut revenu et les catégories sociales les plus pauvres. Aujourd'hui, plus de 10.000 personnes n'ont pas de logement dans la capitale tandis qu'un foyer parisien sur 8 vit avec moins de 817 € par mois. Ce Paris aux deux visages pourrait même s'accentuer avec l'appauvrissement de certains secteurs de la classe « moyenne », victime notamment de l'augmentation considérable des dépenses liées au logement (loyer,

remboursement des emprunts, charges en particulier de chauffage, cautions...).

Si les actions conduites tout au long de cette mandature ont permis des avancées significatives, la situation sociale actuelle nécessite la poursuite de cet effort en l'amplifiant. Un plan de lutte contre la pauvreté, ciblé sur les plus démunis doit être mis en œuvre dès la prochaine mandature, en y associant des mesures de prévention et des filets de sécurité pour que les personnes et les familles fragilisées soient fortement soutenues.

Le projet des Verts a pour ambition de faire de Paris une ville où la mixité sociale ne soit plus un vain mot et où l'égalité prenne toute sa place.

Créer un « Revenu Parisien Universel »

Les minima sociaux et les aides de l'Etat ou de la ville sont trop faibles pour vivre à Paris. Elles doivent souvent être complétées par d'autres aides. Afin que personne ne vive en dessous du seuil de pauvreté, nous mettrons en place un dispositif simple et égalitaire garantissant un revenu mensuel minimum afin de préserver l'autonomie individuelle et citoyenne des habitants de Paris. Sa mise en place sera préparée par l'Observatoire social.

Mise en place d'un Observatoire social

L'accès aux droits sociaux et aux aides facultatives des Parisiens(ne)s sera facilité et une meilleure prise en compte des personnes sans domicile notamment des femmes et des mineurs en errance sera assurée en lien avec les services de l'Etat. Ils bénéficieront des moyens d'un Observatoire Social Parisien, jouant un rôle de centre de ressources en matière de formation, d'orientation, de coordination de projets et d'expérimentation. Les conseils de quartiers seront également associés à cette démarche afin de faire participer le plus grand nombre à la vie locale.

Augmenter le nombre de logements sociaux

Pour répondre à la demande continuellement en hausse, nous proposons de mettre en place un plan d'ensemble, liant l'urgence à une vision à long terme. Ce plan comprend la construction et la transformation de bâtiments en logements sociaux, l'ouverture de petites structures sociales, la réquisition des logements vides, la rénovation, la réhabilitation dans le respect des normes environnementales prévues au Plan de Climat pour prévenir l'augmentation des charges locatives.

Favoriser l'insertion professionnelle

Pour les personnes à la recherche d'un emploi et notamment celles qui sont au chômage depuis une longue durée, nous créerons des passerelles afin qu'elles puissent accéder au monde du travail. L'accent sera mis sur la possibilité pour chacun de se réaliser dans un domaine particulier. Nous mettrons en oeuvre des formations, des bilans de compétence et des projets de proximité d'insertion professionnelle notamment grâce au micro crédit

(métiers locaux tournés vers le service à la personne et à la collectivité...).

Étendre le Fond Solidarité Logement

Cette aide à pour but de faciliter l'accès à un logement décent ou d'aider à s'y maintenir, notamment grâce au remboursement des charges (chauffage, électricité, gaz, dépôt de garantie...). Cependant, aujourd'hui, seule une partie des Parisiens peut en bénéficier. Nous souhaitons qu'elle puisse en toucher un plus grand nombre. Nous proposons de modifier le plafond de ressources des ayant droits aux aides curatives et préventives de la fourniture d'énergie et de le fixer à hauteur du SMIC. Il faut interdire toute coupure d'énergie en obligeant les fournisseurs d'énergie à gérer différemment leurs contentieux pour leurs impayés (remplacer les coupures par l'obligation de convoquer les usagers défaillants avec l'aide des conciliateurs de justice ou des médiateurs).

Réformer le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Le Centre d'action social fera l'objet d'une réforme interne et la condition de trois années de résidence pour avoir droit aux prestations sera révisée. Les critères d'attribution des aides seront rendus plus transparents et dépendront non plus du niveau d'imposition mais des ressources nettes réelles des personnes.

Création d'une carte parisienne santé

Les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de la CMU et qui ne peuvent payer une mutuelle afin d'être couvert à 100% pourront bénéficier de cette carte comme couverture maladie. Les professionnels de la ville seront informés des problèmes de santé liés à la précarité. Des actions seront menées en lien avec l'assurance maladie afin de rappeler aux professionnels leur obligation de prendre en charge tout le monde. Enfin des ateliers d'éducation à la santé et à l'alimentation seront proposés aux résidents des foyers sociaux.

Agir spécifiquement pour les personnes en situations difficiles

Le plan d'humanisation de centres d'hébergements d'urgences pour les sans domicile sera poursuivi et les consignes de bagages gratuites (une par arrondissement) seront développées. De plus, dans chaque arrondissement, nous ouvrirons de 2 à 3 lieux de stabilisation de 40 à 60 chambres individuelles. Ouverts 24h/24 et à durée de séjour illimité la priorité d'admission dans ces structures sera donnée aux personnes sans domicile vivant sur Paris et connues dans l'arrondissement. Les mineurs à la rue ou en errance seront aidés notamment grâce à la création de logements passerelles et de formations spécifiques pour ceux qui sont déscolarisés. Cette aide sera prolongée après l'âge de la majorité.

Améliorer l'accès à la citoyenneté

Chaque parisien doit pouvoir accéder de la même manière aux services publics. Les populations les plus fragiles (personnes âgées, handicapées...) et en difficultés d'insertion seront soutenues afin qu'elles puissent profiter comme les autres d'un accès au soin, aux sports et à la culture.

Gratuité des transports en commun pour les plus pauvres

La région a mis en oeuvre une mesure de tarification sociale ambitieuse avec la gratuité pour les bénéficiaires du RMI. Toutefois, des personnes en dehors du RMI vivent audessous du seuil de pauvreté et ne bénéficient pas de cette gratuité. Nous étendrons la gratuité à toutes les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, les jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas étudiants pourront également bénéficier des avantages de la carte Imagin'R.

DISCRIMINATIONS

Lutter contre les discriminations en garantissant l'égalité des chances et des droits



Egalité, le mot central de notre devise républicaine....Mais pour beaucoup, il sonne comme une fausse promesse! Les discriminations de toutes sortes sévissent à Paris, où elles se cumulent avec des inégalités sociales de plus en plus fortes. La diversité des Parisiennes et des Parisiens constitue une richesse véritable pour la Ville. Cette richesse est porteuse d'ouvertures : nous voulons que Paris joue un rôle moteur pour promouvoir ces valeurs d'ouvertures et d'égalité, ici, et au-delà. Nous voulons que Paris, ville cosmopolite soit une preuve de la qualité du vivre ensemble offerte par cette diversité.

En matière de lutte contre les discriminations, l'heure n'est plus aux constats. Il est aujourd'hui urgent que la Ville de Paris amplifie une politique qui commence à porter ses fruits en matière de lutte contre les discriminations. Elle doit se donner les moyens de rendre, sur son territoire, le principe républicain d'égalité effectif : la nationalité des personnes, leur état de santé, leur religion, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur origine ou leur activité ne doivent plus être un facteur discriminatoire, notamment en matière d'éducation, d'accès au logement, d'accès à l'emploi, d'accès aux droits, de rapport avec l'autorité judiciaire ou la police, de représentation politique et

Aux côtés de la Ville, les associations citoyennes jouent un rôle fondamental dans la lutte

contre les discriminations : elles doivent être reconnues et soutenues.

Créer auprès du Maire de Paris une délégation à la lutte contre les discriminations

Cette délégation aura pour mission de coordonner l'ensemble des actions et des mesures de lutte contre les discriminations liées au genre, à la sexualité, la maladie, la profession, la religion, l'origine... Elle pourra conseiller et assister les victimes dans leurs démarches judiciaires, soutenir financièrement les associations antiracistes, citoyennes, communautaires, antisexistes, de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, et de santé, d'accès aux droits, de lutte contre les discriminations et jouer un rôle de médiation.

Soutenir les personnes victimes de violences

Les places d'hébergement pour les femmes victimes de violences seront augmentées significativement et des mesures d'aides (administratives, assistances psychologique et juridique, recherche d'emploi) seront largement mises en place. De plus nous avons pour objectif de soutenir et renforcer les liens avec les associations traitant de la prostitution et de mettre en place un dispositif d'écoute et d'assistance juridique afin d'aider les prostituéEs à se défendre contre toutes les violences subies.

Développer des outils un meilleur accès à l'emploi pour touTEs

La discrimination à l'emploi est encore trop fréquente, l'accès au monde du travail doit être équitable pour touTEs. Les personnes sans qualification, les jeunes se verront offrir des formations complémentaires et des préparations aux concours de la fonction publique. Nous développerons les actions de prévention et de formation contre des discriminations à l'emploi au sein de la fonction publique parisienne mais également au sein des entreprises ou des syndicats volontaires. Il faut également améliorer les conditions d'accès à la fonction publique par une meilleure formation et information des publics qui n'y accèdent généralement pas (par exemple, en qualifiant les membres des jurys de concours à la lutte contre les discriminations). Et enfin, nous veillerons à ce que les offres d'emploi proposées dans les Maisons de l'économie et de l'emploi parisiennes

ne soient pas discriminantes (sexe, age, origine...).

Favoriser le dialogue sur les différences d'orientations sexuelles et d'identité de genre à l'école

L'école doit être vecteur de tolérance et d'échange, et doit permettre de faire reculer les discriminations. Nous ferons donc intervenir dans les collèges et lycées des associations travaillant sur les différences d'orientations sexuelles et la diversité des identités de genre.

Généraliser les cérémonies de PACS dans les mairies d'arrondissement

Afin de lutter contre les discriminations d'orientations sexuelles et parce que de plus en plus de parisienNEs souhaitent affirmer leur engagement amoureux, des cérémonies de PACS seront organisées dans toutes les mairies d'arrondissements.

Egalité stricte dans les agréments d'adoption au niveau du conseil général

Plusieurs cas en France ont montré que les conseils généraux, chargés de délivrer les autorisations d'adoption, avaient parfois des attitudes discriminatoires envers des personnes homosexuelles qui se voyaient refuser cet accord au seul motif de leur orientation sexuelle. Paris, en tant que département, devra avoir une attitude absolument exemplaire en la matière en ne prenant aucunement en compte l'orientation sexuelle des postulants à l'adoption pour leur délivrer ou non l'agrément.

Chaque arrondissement doit disposer d'un conseil des résidents étrangers

Paris doit offrir aux Parisiens étrangers non communautaires l'accès à la chose publique tant que le droit de vote ne leurs aura pas été accordé. Le Conseil de la Citoyenneté des Parisiens non Communautaires a été créé pour cela, en 2001. Mais il faut que cette expérience de démocratie participative puisse bénéficier à l'ensemble des Parisiens étrangers non communautaires, dans tous les arrondissements.

Multiplier les structures d'accès au droit

Une meilleure connaissance de ses droits permet à touTEs de lutter au quotidien contre les discriminations qui les touchent. Nous développerons les structures d'accès au droit (Points d'accès au droit, Maisons de la justice et du droit, Relais d'accès au droit) afin que chaque parisien puisse aisément et rapidement disposer d'une aide juridique appropriée.

Favoriser l'accès à la langue française

La connaissance de la langue française est un outil d'intégration capital et un formidable levier pour lutter contre les discriminations et les inégalités. Nous proposerons donc un ensemble de ressources à tous les ParisienNEs qui maîtrisent pas ou mal le français et qui veulent s'inscrire dans un parcours d'apprentissage de la langue. L'augmentation de l'offre actuelle de formation offerte par la Ville et le Département doit y concourir, de même que l'instauration d'un guichet unique permettant un accès aisé et égalitaire à l'offre de formation.

Des services publics exemplaires pour lutter contre les discriminations

La Ville de Paris, c'est aussi 46 000 agents. Nous accélérerons le programme de formation des responsables Ressources Humaines de la Ville de Paris (comme des organisations syndicales d'employeurs et d'employés avec qui la Ville est en contact). La Ville doit augmenter les formations à l'accueil des publics étrangers mises en depuis 2003. Nous proposerons à ses agents en contact avec le public des modules de formation axé spécifiquement sur la lutte contre les discriminations. Nous développerons la réalisation de fiches thématiques multilingues permettant un meilleur accès des Parisiens maîtrisant mal ou pas le français à accéder aux services publics parisiens. Enfin, dans les contrats signés entre la ville et les entreprises parisiennes, nous nous assurerons que les questions de discrimination soient prises en compte.

Un plan pour l'égalité

Après avoir procédé à un diagnostic de la situation comparée des femmes et des hommes grâce à l'élaboration de données statistiques ventilées par sexe, à une analyse du budget, à une consultation des citoyens et en particulier des groupes de femmes se donne des objectifs en matière d'égalité, le conseil municipale se donnera des objectifs d'égalité qu'il inscrira dans un plan. Celui-ci, discuté et adopté par la municipalité, sera doté de moyens financiers et humains.

Mettre en œuvre l'anonymat des dossiers de demande de logement

Afin de lutter efficacement contre les discriminations dans l'attribution des logements sociaux, il convient de ne conserver que les données nécessaires pour répondre aux critères d'attribution des logements sociaux et donc de rendre anonyme les procédures. La Ville proposera une formation aux acteurs relais pour les sensibiliser à ce problème.

HANDICAP

Paris, une ville à vivre... pour tous et toutes!

Depuis 2001, les Verts ont initié l'inclusion de toute la population avec sa diversité comme un principe fondateur de toutes les actions municipales. De ce fait, un rattrapage considérable a été réalisé en matière d'accessibilité à la voirie, de transport spécialisé, d'emploi dans les services de la Ville, etc. Désormais le regard posé sur les personnes handicapées change à Paris dans le bon sens.

Nous souhaitons renforcer et installer cette nouvelle mentalité basée sur l'égalité des droits pour tous les habitants de notre ville. Ceci suppose d'amplifier les politiques développées depuis 2001 pour rétablir ou établir les droits des personnes handicapées.

Pour cela nous mettrons en œuvre toutes les actions programmées dans le schéma directeur pour l'autonomie et la participation des personnes handicapées adopté par le Conseil de Paris en mai 2006. Ce document est issu du travail

de 18 mois de diagnostic et de concertation avec les institutions, les associations, les professionnels et les usagers.

Et nous proposons d'aller plus loin en mettant en place de nouvelles mesures non comprises dans le schéma directeur pour faire de Paris une ville pleinement à vivre pour les citoyennes et citoyens en situation de handicap.

Promouvoir des logements accessibles et adaptés.

Nous veillerons au respect strict des normes d'accessibilité lors de l'autorisation de constructions nouvelles et lors de travaux de rénovation. Une action de valorisation sur les techniques d'accessibilité dans le cadre de la haute qualité environnementale sera mise en place. Les bailleurs se verront imposés la réalisation d'audits externes de leur patrimoine permettant la cartographie du parc parisien pour faciliter l'offre et la demande. Un système de partenariat avec les propriétaires privés sera créé pour développer l'accès au logement des personnes handicapées.

Renforcer l'aide à la petite enfance

Nous affecterons dans chaque structure de petite enfance (crèche municipale, crèche associative...) un auxiliaire de puériculture et/ou une éducatrice de jeunes enfants en plus des effectifs existants. L'objectif sera de permettre une réelle prise en charge des enfants handicapés dans les structures de petites enfances proches du domicile.

Intensifier les travaux d'accessibilité

L'avancée de ces travaux déjà effectués sera évaluée de façon globale afin de déterminer les priorités de nouveaux travaux pour augmenter la mobilité des personnes handicapées dans la ville. Nous lancerons un programme de travaux d'accessibilité sur 5 ans touchant tant à la voirie parisienne qu'aux établissements municipaux. Un plan d'accessibilité permettant la mise en accessibilité de tout le patrimoine sur la mandature sera lancé.

Elargir l'accès à l'emploi et la formation.

L'intégration des personnes handicapées dans les structures de formation ordinaire avec le partenariat de la Région sera promue. Les entreprises devront inclure une clause de responsabilité sociale dans les cahiers des charges des appels d'offres des marchés publics de la Ville de Paris. Les associations d'insertion relevant de l'économie solidaire seront soutenues financièrement afin qu'elles intègrent des personnes handicapées.

Harmoniser le transport spécialisé et le transport ordinaire Nous ramènerons les tarifs de "Paris Accompagnement Mobilité" au même niveau que les tarifs des transports en commun ordinaires afin de réduire l'inégalité sociale en matière de transport.

Développement de l'aide scolaire de proximité et soutien aux activités péri-

Le soutien scolaire pour les enfants en situation d'inclusion sera généralisé afin d'accroître l'intégration sociale et la réussite scolaire et pour faciliter le travail pédagogique des enseignants. Du personnel supplémentaire dans les écoles et les collèges accueillant des enfants handicapés sera mis à disposition systématiquement. Les enfants handicapés seront accueillis dans tous les centres de vacances de la ville, gérés ou non par les caisses des écoles. Ils seront également intégrer dans les classes de découverte et les vacances arc-en-ciel.

Développer la pratique des sports et des loisirs dans les associations de proximité

Des mesures incitatives pour ouvrir l'accès aux pratiques d'activités de sports et de loisirs dans les associations locales ordinaires seront mises en place. Nous encouragerons les créations de pratiques adaptées avec des passerelles permettant la mixité entre personnes valides et personnes handicapées. Dans tous les arrondissements, il sera créé des centres sportifs mixtes.

Renforcer l'accès à l'offre culturelle

Des supports de communication à large diffusion seront créés afin de mieux informer les personnes handicapées du contenu culturel existant et accessible. Les services d'accueil dans les structures telles que les bibliothèques, les salles de spectacles, les musées, les conservatoires seront développés.

Généraliser l'accès au droit pour tous et toutes

En s'appuyant sur la réussite de l'expérience de la Permanence juridique pour les personnes sourdes, nous créerons un service d'information et d'orientation sur les aspects de droit (civil, administratif, pénal...) afin de réduire l'exclusion des personnes handicapées en matière judiciaire.

Lancer des établissements de nouvelle génération

Des établissements d'accueil de jour pour les enfants, adolescents et adultes handicapés psychiques et mentaux seront ouverts. Le développement de ce type d'accueil permet le maintien des liens familiaux et sociaux dans un environnement de proximité. De même, cela évite à la collectivité de créer des ghettos déshumanisés.

PERSONNES ÂGÉES

Les même droits à vivre la ville

Depuis la canicule de l'été 2003, particulièrement meurtrière à Paris, la question des personnes âgées a été mise au centre du débat public. Cependant, malgré les nouvelles mesures, les moyens restent insuffisants. En séjours longs, la charge financière des personnes âgées s'accroît pour les familles. Les actions envers les personnes âgées sont encore trop axées sur le médical et ne prennent pas assez en compte la vie sociale, citoyenne et culturelle des personnes, nécessaire à leur bien-être.



La ville de Paris renforcera les aides pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les hôpitaux, favorisera les actions et les échanges inter-générationnels, soutiendra les actions des bénévoles et des associations de personnes âgées, augmentera le nombre de personnels soignants et accroîtra les crédits. Il s'agit donc de sortir de la seule distribution des chocolats à Noël et initier une véritable politique volontariste, à échelle humaine, envers les plus âgéEs.

Pourtant la qualité d'une société se mesure à l'aune du traitement qu'elle réserve à ces anciens.

Développer l'aide à domicile pour les personnes âgées

Nous soutiendrons les intervenants à domicile pour toutes les tâches de la vie quotidienne et développerons des dispositifs d'alerte et de prévention.

Créer un conseil des seniors

Nous en créerons un par arrondissement. Ils seront en liaison avec les conseils de quartier déjà existants.

Aménager des formules d'hébergement temporaire

Afin de soulager temporairement les familles et/ou les entourants, nous développerons des logements temporaires pour accueillir les personnes âgées qui ont besoin de soins particuliers.

Encourager la solidarité de proximité

Afin de pallier à la solitude que peuvent vivent les personnes âgées et pour renforcer le lien social entre tous les parisiens, nous souhaitons promouvoir les projets d'aide intergénérationnelle et développer les activités de quartiers comme le jardinage ou la couture.

Former le personnel s'occupant des personnes âgées

Nous assurerons des formations sanitaires, psychologiques et une meilleure coordination pour les personnels d'aide à domicile, le personnel soignant des hôpitaux et le personnel des points émeraude afin que l'accueil soit de meilleure qualité.

Encourager la création d'associations novatrices

Elles ne se contenteront plus d'assurer un relais entre l'adhérent et son médecin ou sa famille mais proposeront une télé-alarme avec visites et conversations téléphoniques régulières avec les mêmes personnes. Elles seront soutenues pour disposer de personnel professionnel.

Améliorer le fonctionnement des maisons de retraite

Les services de ces maisons seront améliorés, notamment en augmentant le nombre de personnel. Une charte de fonctionnement sera mise en place afin d'établir un réel projet de vie de ces établissements avec une autonomie de gestion de chaque lieu par leurs habitantes et leurs habitants.

Ouvrir les maisons de retraite sur la ville

Dans les maisons de retraite existantes nous créerons des activités ouvertes à tous les habitants du quartier. Nous ouvrirons les restaurants de ces établissements au public. Enfin nous y créerons des crèches et haltes-garderies pour les enfants.

Mettre en place un guichet unique

Pour adapter la ville et les services de proximité et simplifier les démarches administratives, transports collectifs, habitat adapté, etc...

Réduire le prix des musées pour les titulaires de la carte émeraude

Les seniors, comme les autres parisiens, ont le droit à l'accès à la Culture. Ainsi pour qu'ils puissent accéder plus facilement aux lieux culturels, nous réduirons le tarif d'entrée des musées.

ÉCONOMIE

Des emplois durables

8,3 %de chômage, 12% de familles en dessous du seuil de pauvreté, 6,5 millions de tonnes équivalent carbone soit 10% des émissions de gaz à effet de serre françaises produites par Paris chaque année : voici le constat.

Pourtant, réduire le chômage et la pollution créée par l'économie parisienne, c'est possible et c'est l'objectif de la conversion écologique de l'économie parisienne.

La course à l'attractivité, la compétition sans fin avec les autres métropoles mondiales ne sont une réponse ni au chômage des Parisien(ne)s, ni à l'impact écologique de l'activité parisienne. Les Verts veulent mettre la politique économique de la Ville au service d'un développement basé sur des activités utiles plutôt que sur la surconsommation.

Oui, l'écologie crée des emplois, valorise les activités de proximité, de solidarité et le respect de l'environnement : c'est le développement durable.

Donner toute sa place à l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'ESS ne peut être cantonnée à un rôle de voiture-balai du libéralisme : elle doit être reconnue comme une véritable alternative économique, dans une politique de développement économique qui reconnaît une économie plurielle. Les moyens financiers consacrés à l'ESS doivent être largement augmentés. L'accès des structures de l'Economie Sociale et Solidaire aux aides financières, aux locaux, aux marchés publics doit être facilité au sein d'un plan ambitieux pour l'Economie Sociale et Solidaire à Paris.

Créer 25 000 emplois dans les éco-filières.

Recyclage, pôle-vélos, auto-partage, énergies renouvelables, éco-conception, les éco-filières représentent un formidable gisement d'emplois et sont indispensables à la conversion écologique de nos modes de vie et de production. Nous soutiendrons cette filière par des pépinières spécialisées, des aides spécifiques à la création d'entreprises, par le développement de la formation, le soutien à la demande des particuliers et des acteurs publics. 25 000 emplois peuvent être créés et nous souhaitons favoriser l'accès des personnes en difficulté à ces emplois nouveaux.

Développer le fret fluvial et ferroviaire et les modes de distribution non polluants

L'approvisionnement de Paris, de ses commerces, artisans et autres acteurs économiques peut être assuré grâce à des moyens innovants, qui réduisent les nuisances (pollution, bruit..) et l'impact environnemental du transport de marchandises. L'utilisation de la Seine et des canaux doit être développée. Le transport peut également se développer à partir des infrastructures existantes (y compris métro, RER ou tramway...), en ayant recours à des technologies "propres" de distribution des marchandises dans les quartiers (véhicules électriques, GNV, triporteurs etc..). Moins de camions dans Paris, c'est possible.

Un « chèque-climat » pour les entreprises parisiennes

Le chèque-climat (prise en charge de missions de conseil réalisées par des bureaux d'études agréés) sera mis en place pour permettre aux entreprises de mettre en oeuvre une démarche de développement durable (bilan carbone, et plan de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise...).

Rééquilibrer les emplois entre Paris et la banlieue

60% des salariés à Paris viennent de banlieue ou de province. Parce que nous voulons améliorer la vie des Franciliens et Franciliennes en réduisant leurs temps de transport, nous chercherons à articuler notre politique économique avec les politiques régionales, dans le but de rapprocher les emplois des lieux d'habitation, en favorisant la création d'activités économiques dans les pôles d'emplois franciliens. Au lieu de mettre les territoires en concurrence, il faut créer des coopérations.

Eco-conditionnaliser les aides économiques de la Ville de Paris

L'ensemble des aides économiques participera à l'objectif de réduction de l'empreinte écologique de Paris et d'amélioration de la situation sociale de chacun et chacune. Des conditions minimales seront fixées pour bénéficier d'aides directes ou indirectes (refus des activités polluantes, liées à l'armement ou au nucléaire, respect des obligations en matière d'égalité professionnelle, critères Haute Qualité Environnementale pour le bâti,...). Un soutien renforcé pourra également être apporté aux activités ou démarches particulièrement innovantes ou ambitieuses d'un point de vue environnemental ou social.

Soutenir le commerce de proximité et les circuits courts

Le maintien d'un commerce de proximité de qualité, dans toute sa diversité, est un élément essentiel d'une ville écologique, solidaire et conviviale. Ce maintien passe par le soutien aux commerces existants (rachat de commerces menacés notamment) et par le refus de l'ouverture de nouveaux centres commerciaux (à Paris et à ses portes). Nous veillerons aussi à limiter les dérogations à l'obligation de fermeture le dimanche, qui font souvent le jeu des grandes enseignes. Nous accompagnerons également le développement des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) par un soutien aux lieux associatifs multi-activités qui en assurent la distribution, par la participation à l'acquisition de terres agricoles et par le soutien financier à l'installation pour les paysans qui livrent les AMAP parisiennes.

Développer des emplois stables de services à la personne

Ce secteur participe à une société plus solidaire mais il est trop souvent générateur d'emplois précaires. 20 000 emplois peuvent être créés sur Paris, mais ce développement doit s'accompagner d'une réduction de la précarité dans ce secteur, en favorisant l'emploi au sein de structures collectives, notamment celles appartenant à l'économie sociale et solidaire (mutuelles, coopératives, régies de quartier). Nous soutiendrons également l'accès aux services à la personne aux ménages les moins aisés par un système de tiers payant, pour éviter l'avance de fonds que suppose le crédit d'impôt.

Systématiser les achats publics responsables

Intégration systématique des objectifs de durabilité dans les achats de la Ville, en renforçant les clauses de mieux- disant social et environnemental au-delà des normes en vigueur. Création d'un indicateur carbone des achats pour privilégier l'agriculture biologique, les circuits courts. Aide à l'accès des petites structures à des marchés publics trop formatés pour les grands groupes multinationaux. Pour que cette politique soit efficace, nous mettrons en place un dispositif d'accompagnement sur la préparation en amont des appels d'offre et le suivi et contrôle des marchés.

Soutenir le développement d'un tourisme soutenable à Paris

40% des émissions de gaz à effet de serre de Paris proviennent du tourisme. Nous mettrons en place une politique de sensibilisation aux enjeux environnementaux des touristes dans les lieux d'accueil et d'informations de la Ville. Nous encouragerons les professionnels du tourisme à mettre en place des actions de réduction des déchets (suppression des échantillons par exemple) et des pollutions de toutes sortes, au moyen d'une charte du tourisme soutenable, accompagnée d'un label.

Accompagner le choix de parcours des demandeurs d'emploi

Nous favoriserons notamment dans les structures d'accompagnement où la municipalité est présente (maison de l'emploi, plan départemental d'insertion) l'approche qualitative, en supprimant les objectifs quantitatifs qui servent le plus souvent à laisser sur le bord du chemin le chômeur dit « non employable ». Nous renforcerons les moyens humains et financiers de toutes les structures recevant des chômeurs. Nous permettrons à ces structures de pouvoir proposer des offres et donc d'être impliquées dans la recherche d'emploi dans toutes les formes d'activités : économie traditionnelle, économie solidaire, économie sociale, associations.

Aider les femmes dans la recherche d'un emploi

Les femmes rencontrent des difficultés particulières dans l'accès à l'emploi, la ville mènera des actions destinées à aider spécifiquement les femmes à la recherche d'un emploi, à la création d'entreprises, à la formation professionnelle ou encore à la réinsertion sur le marché du travail après une interruption d'activité.

Mener une politique volontariste pour le commerce de proximité

La ville doit poursuivre son effort de formation aux métiers du « commerce de bouche » qui souffre d'une pénurie de main d'œuvre. La ville a confié à la société d'économie mixte SEMAEST la mission de racheter les commerces menacés de disparition par la monoactivité (textile, taxiphones, sandwicheries...) ou la spéculation immobilière. Nous voulons que cette mission soit développée en direction des activités d'artisanat.

Refuser l'ouverture de nouveaux centres commerciaux

L'offre de ces centres commerciaux, principalement centrée sur le textile et les loisirs, n'est pas déficitaire à Paris. Là où il manque des commerces c'est dans le domaine alimentaire, et ce n'est pas ce que proposent ces centres. D'autre part, l'architecture de ces centres ignore cet espace fondamental de l'aménagement urbain qu'est la rue. Or, sans rue il n'y a pas de communication, pas convivialité, pas de mixité des fonctions. Une galerie marchande n'est pas faite pour se promener, flâner, discuter à une terrasse ou sur un banc. C'est fait pour pousser à la consommation. Par ailleurs, l'ouverture de ces centres qui mettent en faillite les commerces de proximité fait exploser les déplacements en voiture, générateurs de pollution. Enfin, ces centres ont une offre standardisée. Ils sont une véritable négation de la diversité des goûts et des individus.

Des services publics gratuits et non-marchands

Les zones de gratuité tels que les collections permanentes des musées municipaux, Paris-Plage, les jardins, le cinéma en plein air doivent être financées par le service public et ne pas dépendre de partenariats privés.

Développer des zones de non-achat

Une journée sans achats de fermeture des boutiques et des grands magasins sera instaurée et la fermeture des magasins le dimanche et les jours fériés sera maintenue.

EDUCATION, JEUNESSE, SPORT

Mieux grandir à paris

Une ville adaptée aux tous petits est une ville adaptée à tous, jeunes et moins jeunes : en matière d'éducation ou de loisirs, la ville doit mettre en place des dispositifs innovants qui sont adaptés aux jeunes enfants.

Pour les écoles et collèges, nous voulons que la Ville améliore les conditions d'accueil et de vie, en poursuivant les efforts faits pendant cette mandature. Nous souhaitons que soit encouragée la diversité des enseignements et des acteurs intervenant dans les écoles, car c'est un moyen pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, à la culture, à la connaissance de l'autre...

Paris accueille de nombreux étudiant(e)s, venus de toute la France et du monde entier. Nous voulons encourager une vie étudiante parisienne foisonnante, riche de cette diversité. Nous devons agir pour que les étudiant(e)s aient de meilleures conditions de logements et pour que soit encouragée leur implication dans la vie de leur quartier.

Enfin, le sport pour tous en ville doit être largement développé pour que chaque parisien(ne)s puissent pratiquer

les activités sportives qu'ils souhaitent. Nous voulons donner la priorité aux pratiques amateurs, aux équipements de proximité et aux sports en plein air.

La place des jeunes enfants dans la ville

Des places en crèches collectives, en crèches associatives et en crèches familiales où les enfants sont gardés au domicile d'assistantes maternelles salariées de la Ville de Paris seront créées. Les jardins d'enfants seront développés et la création de Toutes Petites Sections à effectifs réduits sera favorisée, notamment dans les quartiers « politique de la ville ».

Répondre à la diversité des modes de gardes des tous petits

En apportant une plus grand souplesse dans l'accueil en crèche selon l'âge de l'enfant, en offrant des structures d'accueil collectif ponctuel aux enfants gardés à domicile ou par un assistant maternelle, en aidant au recrutement d'auxiliaires à domicile, en apportant un soutien logistique aux crèches parentales.

Promouvoir la nourriture biologique dans les écoles

La nourriture provenant de l'agriculture biologique sera généralisée dans toutes les cantines scolaires. Des partenariats avec les producteurs seront développés dans un objectif d'éducation à l'alimentation. Dans ce cadre de proximité, la ville fournira un enseignement pratique sur l'alimentation, avec des ateliers réguliers dans chaque classe et centre de loisirs.

Mettre en place des postes d'éducateurs à l'environnement pour promouvoir des pratiques innovantes et leur mutualisation

Ils interviendront dans les activités périscolaires proposées par la Ville et les antennes jeunesse. Nous embaucherons également des conseillers pour le développement de l'éducation à l'environnement qui veilleront à développer à Paris le nombre d'écoles labellisés "Eco-écoles".

Développer l'accès à la culture dans l'éducation

Une aide aux enseignements artistiques sera apportée dans les lieux d'éducation des jeunes (écoles, centre d'animations), en réfléchissant à une « tarification jeunesse » valable toute l'année (période scolaire et vacances).

Faciliter l'accès au logement pour les étudiant(e)s

Nous ferons construire durant la prochaine mandature 3000 places supplémentaires en résidences universitaires et 1000 places dans les foyers jeunes travailleurs. La Ville mettra en oeuvre une aide à la colocation, notamment en finançant la caution et favorisera la location de chambres chez l'habitant.

Une répartition de la carte scolaire plus équitable

La répartition des secteurs de la carte scolaire doit être faite en fonction de critères transparents, en se basant sur les données de l'INSEE et en concertation avec les parents d'élèves et le Conseil d'administration des établissements scolaires, dans un objectif de mixité sociale.

Donner au Conseil de la Vie Etudiante davantage de pouvoirs

Afin de répondre aux attentes des étudiants, nous organiserons des concertations dans le cadre des politiques de la Ville lors de grands projets. Il aura la pleine maîtrise de sa communication, avec les financements de la Ville (notamment sur le choix des campagnes à mener, sur la manière d'annoncer les événements étudiants comme les Etats Généraux).

Des équipements sportifs pour tous et toutes

Nous développerons les équipements de proximité, favoriserons l'accès des équipements par des horaires d'ouverture élargis pour les scolaires, les associations et les particuliers. Nous soutiendrons davantage les associations et les événements favorisant le sport pour tous. Enfin, nous proposons de créer des bases de loisirs permanentes dans les deux bois parisiens (bassins, pistes cyclables et de rollers, terrains de foot ...).

RECHERCHE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des sciences au service des citoyen(ne)s

Paris doit être ouvert aux innovations technologiques et développer son potentiel de recherche et d'innovation, créateur d'emplois et de richesses mais aussi de nouvelles



pratiques bénéficiant aux citoyen(ne)s. Grâce à son réseau exceptionnel d'établissements d'enseignement supérieur et de recherches dynamiques, la ville de Paris peut devenir un véritable acteur de recherche : en soutenant les pratiques innovantes en termes de rapports entre science et citoyen(ne)s ; en appuyant les thèmes de recherche pouvant éclairer la gouvernance de la ville ; en expérimentant les technologies nouvelles, notamment dans le domaine de l'environnement, tout en veillant scrupuleusement à l'application du principe de précaution.

La Ville de Paris a fait le choix d'un développement massif des outils numériques. Mais cette volonté affichée de rendre Internet universellement accessible et de favoriser l'émergence d'un « citoyen numérique » n'est pertinente que si Internet ne se limite pas à un produit de consommation culturelle et marchande, mais devient bien un territoire de rencontres, d'expressions et d'échanges. Pour cela, la ville devra soutenir activement la production et la diffusion des programmes créés par ses habitants. La fracture numérique ne se mesure pas seulement à la possibilité d'accéder à un ordinateur, mais aussi à la capacité d'en avoir un usage social, dans un environnement libre et ouvert.

Un véritable conseil scientifique de Paris...

Le conseil scientifique de Paris deviendra une structure transparente, dont les membres seront confirmés par le conseil de Paris. Ce conseil aura pour mission d'effectuer une veille scientifique et de proposer des programmes d'études ; il sera ouvert aux expertises associatives et citoyennes et rendra compte de ses travaux annuellement au conseil de Paris.

... qui soit un lieu de démocratisation de la science

Le conseil scientifique pourra être saisi d'une question scientifique ou technique par tout collectif de citoyens (5 000 signatures requises). Ses débats et ses rapports seront publics ; il aura pour mandat de valoriser l'expérience des usagers sans se contenter des avis « d'experts ».

Des liens nouveaux entre recherche et citoyens

La ville de Paris délivrera un contingent annuel de financements d'actions de recherche déposées conjointement par un laboratoire et une association. Les thèmes prioritaires seront choisis chaque année par le conseil de Paris.

Soutenir les innovations technologiques liées à l'environnement

En partenariat avec les associations et les citoyens, des recherches d'envergures seront engagées sur le développement de technologies liées au recyclage des eaux usées, au traitement de la pollution de l'air, des déchets, à la construction de bâtiments écologiques...

Plus d'information, plus de prévention

L'information sur les niveaux de pollution sera rendue plus accessible : présence d'indicateurs en temps réel et de points de mesures localisés, possibilité pour les particuliers et les entreprises de faire évaluer les pollutions intérieures. Des campagnes de sensibilisations autour des sources de pollutions, de la production et de la gestion des déchets, seront réalisées régulièrement.

Rapprocher la science des citoven(ne)s... et réciproquement

Afin de motiver les jeunes pour les sciences, nous privilégierons des expériences ludiques et interactives, et développerons des actions à caractère scientifique tout au long de l'année dans les écoles, les collèges, les centres d'animations... De plus, pour toucher un plus large public, nous valoriserons les sciences par un Festival, des ateliers, des expositions, des visites guidées...

Création d'Agents de Développement Local Numérique

Leur rôle sera d'accompagner les citoyens du quartier et les associations dans leurs projets en mettant à leur disposition leurs compétences de formateurs aux logiciels libres. Ils développeront leur action en partenariat avec d'autres structures culturelles, éducatives, sociales... et réaliseront progressivement un travail d'essaimage et d'animation "hors les murs".

Développer les Espaces publics numériques

Les points d'accès libres à Internet seront multipliés en soutenant les initiatives associatives et développant les EPN publics, en particulier dans les quartiers défavorisés, les maisons de retraite, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs immigrés, les centres d'accueil des SDF, etc.

Paris « capitale du libre »

Afin de rendre son ambition crédible, Paris doit faire preuve d'une parfaite exemplarité. La Mairie et l'ensemble de ses services utilisera pour son équipement informatique des Logiciels Libres et des formats ouverts. Nous soutiendrons les associations du Logiciel Libre à Paris qui militent pour leur usage et les déploient auprès d'associations et des habitants.

Favoriserun développement culturel et médiatique alternatif à celui soutenu par les entreprises privées.

Pour un développement culturel et médiatique alternatif à celui soutenu par les entreprises privées (majors, groupes de presse), nous soutiendrons les acteurs, producteurs et diffuseurs de médias libres (radios, télévisions...), ainsi que les hébergeurs issus de l'économie sociale et solidaire favorisant la diffusion des médias libres.

PRÉVENTION. SÉCURITÉ

Une prévention qui renforce la qualité de vie

L'insécurité et les violences trouvent aussi leurs racines dans l'insécurité sociale produite par notre société en matière de citoyenneté, de logement, d'urbanisme, de précarité et de chômage. Dès lors que l'on se penche sur les problèmes d'insécurité ou de sentiment d'insécurité, c'est bien cette multitude de thématiques qu'il faut envisager.

Parler d'insécurité c'est parler d'exclusion, d'accès aux droits, de lutte contre les discriminations et d'amélioration du cadre de vie, c'est vouloir rendre acteurs les citoyen(ne)s sur ces questions, c'est aussi, en amont, répondre à leurs attentes, à leurs souffrances. C'est soutenir le travail mené par les associations, les institutions, les équipes de prévention.

C'est également innover, être audacieux : chercher avec tous - institutions, associations, habitants - les solutions qui

contribueraient à l'amélioration de la vie dans nos quartiers, dans notre ville, dans notre société. C'est éviter de tomber dans le piège du tout sécuritaire qui tendrait à mettre une caméra à tous les coins de rue.

Cela signifie aussi un travail avec la police pour sortir du tout répressif. C'est cette philosophie qui doit guider notre action politique.

Renforcer les dispositifs de prévention

Nous doublerons les effectifs d'éducateurs spécialisés à Paris. La prévention spécialisée constitue un mode d'action éducative en direction des jeunes en voie de marginalisation ou déjà marginalisés. Nous voulons travailler avec les équipes dans le respect des modes d'intervention (mandat non nominatif, anonymat, libre adhésion, etc.) tout en réaffirmant leur rôle de protection de l'enfance.

Un Code de la rue pour tous et toutes

Nous oeuvrerons à mettre en place un code définissant la place de chaque usager sur la chaussée et les priorités en terme de sécurité. Celui-ci imposera une obligation de prudence du poids lourd envers la voiture, de la voiture envers le cycliste, du cycliste envers le piéton. Mais pas seulement. Des aménagements seront mis en place comme les doubles sens cyclables, les zones 30 Km/h.

Gérer en commun le territoire et améliorer le cadre de vie

Nous développerons l'expertise citoyenne et la prévention situationnelle. Les Parisiennes et Parisiens sont souvent les meilleurs experts de leur ville : nous privilégierons les démarches les associant pour agir sur l'environnement urbain (architecture, amélioration du cadre de vie, éclairages, etc.). Afin de prévenir les situations générant un sentiment d'insécurité, nous développerons les « marches exploratoires » dans les quartiers afin de repérer avec les habitants les lieux perçus comme insécurisants pour proposer des solutions d'aménagement.

Réduire les risques et nuisances liés aux drogues

Lieux d'accueil et d'hébergement, équipes de rue : Paris manque de moyens adaptés aux usagers de drogue et aux riverains pour réduire à la fois les risques et les nuisances. La Ville associera, dans des démarches locales, l'ensemble des acteurs concernés lors de l'ouverture de nouveaux lieux. Elle favorisera en ce sens l'ouverture d'un ou plusieurs lieux de consommation médicalement encadrés.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Lutter contre les violences faites aux femmes c'est agir pour l'égalité homme/femme, c'est lutter contre toutes les formes de sexismes. Nous mettrons en place un plan parisien de prise en charge globale des femmes victimes de violences (mise à l'abri, aide aux démarches, protection des enfants, etc.). Nous renforcerons les aides aux associations, les campagnes d'information et les interventions d'associations dans les collèges et lycées. Le nombre de places d'hébergement et les mesures d'aides (administrative, assistance psychologique et juridique...) seront augmentées.

Mise en place de Plans de Déplacements Ecole

Ces plans permettront de sécuriser des parcours scolaires en aménageant des points dangereux (élargissement des trottoirs, peinture au sol, liaison avec les transports, dos d'ânes, quartiers verts...) et en améliorant la signalisation routière. L'accompagnement des enfants à l'école pourra également se faire par les Pédibus (ou vélobus) que nous développerons.

Améliorer les partenariats avec la Préfecture de Police

De nouveaux partenariats seront mis en place pour améliorer la surveillance des pointsécoles les plus dangereux, renforcer la présence d'agents de circulation sur les lieux posant problèmes, améliorer les capacités d'accueil des agents présents dans la rue et veiller au respect du code de la route. Nous nous assurerons que les interventions de la Préfecture de Police n'aillent pas à l'encontre des orientations politiques portées par la municipalité mais au contraire qu'elles se fassent en concertation avec les éluEs, les associations et les conseils de quartier.

Harmoniser les missions de police de la Ville

Depuis les lois de 1986 et 2002, le Maire de Paris a des pouvoirs de police en matière de salubrité sur la voie publique, de maintien du bon ordre dans les foires et marchés, de la circulation et du stationnement à Paris. Nous créerons une nouvelle direction qui aura pour mission d'harmoniser et rendre lisibles les différentes attributions des personnels de la Ville de Paris en matière de police. Elle assurera désormais la protection des piétons, les infractions au code de la route, la surveillance de bâtiments publics, le contrôle de la propreté et autres incivilités.

Développer les dispositifs de médiation

Nous renforcerons les équipes de correspondants de nuit déjà existantes dans les quartiers et mettrons en place de nouvelles équipes sur les territoires qui en sont dépourvus. Nous impulserons la création de nouvelles missions de médiation auprès de publics en difficulté.

Stopper le développement de la vidéo surveillance

La vidéo surveillance en lieu public n'est pas efficace : elle ne résout pas le problème de l'insécurité urbaine. Tout au plus, elle la déplace hors champ, la majorité des études indépendantes réalisées sur le sujet le démontrent. La vidéo surveillance a un coût très élevé, que ce soit pour l'installation ou pour l'utilisation et la maintenance, et ce poste de dépense se fait au détriment d'autres mesures, plus sociales et d'un bien meilleur rapport efficacité / coût. La vidéo surveillance fait enfin le lit d'une société liberticide, totalitaire, où chaque citoyen sera suivi en permanence sur des écrans de contrôle... Plutôt que d'installer des caméras, dans les établissements scolaires, dans les transports, dans les lieux publics, nous préférons affecter des moyens supplémentaires à l'éducation et à la prévention.

Sensibiliser les jeunes citoyen(e)s à l'égalité des femmes et des hommes

Au sein des conseils municipaux d'enfants et de jeunes, qui sont des lieux d'apprentissage et de prise de décisions en commun, des actions seront menées pour favoriser le dialogue sur es difficultés de l'un et l'autre sexe.

CULTURE

Diversité, Créativité, proximité

Notre conception de la culture est fondée sur l'échange et le partage, le développement de l'imaginaire et de la création, le soutien à la diffusion et aux lieux d'interaction.

Nous souhaitons promouvoir une politique publique de la culture orientée vers l'action artistique et le développement culturel. Pour cela, nous voulons infléchir les politiques culturelles uniquement centrées sur la recherche du prestige, les effets de communication et les logiques de consommation.

Nous défendons une politique municipale et départementale de soutien à l'emploi et à l'insertion des artistes et des techniciens du secteur, favorisant les expressions créatrices de tous les citoyen(ne)s, ouvrant des espaces d'expérimentations artistiques, promouvant la diversité des cultures et revalorisant les pratiques amateurs.



Implanter des espaces de création partagés, des équipements de style « ruche »

Ces nouveaux types d'équipements, à échelle humaine, organisés autour du partage de l'espace et de la mutualisation des moyens techniques, permettront aux artistes (professionnels ou en voie d'émergence), aux enseignants et aux amateurs de travailler sans objectif de rentabilisation par une présentation publique. Pour faire vivre ces lieux, la création de coopératives de production et de diffusion sera facilitée. Par ailleurs, nous proposons la construction et le réaménagement d'ateliers d'artistes dédiés à un nombre élargi de disciplines.

Créer une fête des arts dans la rue :

Nous proposons d'inviter chaque année les artistes, professionnels et amateurs, à descendre dans la rue présenter leurs créations et partager leur passion

Développer l'accès aux moyens de communication pour l'information culturelle

De nombreuses manifestations ont lieu quotidiennement, mais souffrent d'être mal connues. Il est indispensable de mettre en place une communication efficace pour les faire connaître, par un affichage associatif et culturel à reprendre sur l'affichage commercial, par un large développement d'espaces libres d'expression, par le développement d'un site informatique libre qui leur soit dédié.

Consolider les initiatives indépendantes de diffusion culturelle

Nous soutiendrons les espaces de diffusion et d'information alternative, tels que les cinémas indépendants, les librairies, les lieux d'exposition, les petites salles de spectacle et les médias associatifs non commerciaux : radios, télés, forums, revues, réseaux de diffusion. Les nouvelles formes de cultures émergentes ou minoritaires devront être soutenues.

Respecter et mettre en valeur la diversité des cultures

À Paris, depuis longtemps, vivent des personnes venues du monde entier et la richesse artistique de Paris, son dynamisme, s'enracinent dans ce brassage et ce métissage des cultures. Il conviendra de leur donner toute leur place et de créer un événement annuel et festif qui mette en valeur, dans l'espace public, la diversité des cultures. La création de jumelages culturels de quartier, entre quartiers du monde, doit tout au long de l'année

favoriser ces échanges dynamiques.

Rééquilibrer la répartition géographique des espaces culturels

Nous oeuvrons pour que chaque Parisien(ne)s, au plus prés de son lieu de résidence, puisse profiter de lieux culturels divers. Dans ce cadre, il est nécessaire de faire évoluer les centres d'animation en relation avec toutes les personnes concernées, d'amplifier le programme de rénovation des bibliothèques et de construction des médiathèques, et de donner une priorité aux petits et moyens équipements de quartier. Ces lieux intermédiaires faciliteront également la réalisation de projets artistiques communs avec les habitants des communes limitrophes.

Augmenter le budget de la culture et réorienter sa répartition

Nous souhaitons une augmentation conséquente du budget de la culture pour que, à l'instar des grandes villes, il représente au moins 10% de budget de la ville. Celui-ci sera essentiellement utilisé pour soutenir de nouveaux projets plus solidaires et moins institutionnels. Nous souhaitons des aides à la création et à la résidence dans le cadre d'une diversité des disciplines. Nous proposons la création de régies culturelles par pôles géographiques. Nous souhaitons aussi la simplification du système de subvention et la gestion déconcentrée des démarches.

Lancer une carte culture pour les jeunes et les étudiant(e)s, des chômeurs et des précaires

Cette carte, valable toute l'année (période scolaire et vacances), facilitera l'accès aux lieux et aux biens culturels et à l'offre permanente ou éphémère (théâtre, cinéma, musées et lieux d'exposition, ballades urbaines, ...). Pour favoriser l'accès à la culture dans l'éducation, une aide spécifique sera mise en place pour les enseignements artistiques.

Créer des Conseils artistiques et culturels

Ces commissions d'arrondissement composées d'habitants, d'usagers, d'associations, de professionnels de la culture, auront à gérer un vrai budget décentralisé pour répartir l'aide aux projets culturels et artistiques. Elles assureront la circulation des projets. Les habitants pourront par l'intermédiaire de ces conseils participer activement à la vie culturelle de leur arrondissement.

Développer l'emploi artistique et culturel

Nous nous engageons à ce que tout établissement ou projet dépendant de la ville et/ou subventionné par elle, pratique concrètement une politique d'emplois artistiques et culturels stables. La ville veillera par des expertises économiques à ajuster son aide ou ses co-financements pour soutenir cette politique d'emploi. Des bourses d'aide à la création pour les jeunes artistes seront développées.

Inscrire systématiquement tous les équipements dans une démarche d'économie d'énergie et de respect de l'environnement

Les équipements culturels actuels seront contraints de ne plus utiliser de produits toxiques, devront trier et récupérer leurs déchets et réutiliser les matériaux et constructions éphémères. De plus, tous les nouveaux projets qui seront construits devront respecter une démarche Haute Qualité Environnementale. Ces actions s'inscriront dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La parole à tous

La participation citoyenne n'est pas qu'un supplément démocratique pour améliorer l'efficacité des politiques publiques, mais une nécessité.

Nous pensons que, placés tous et toutes en situation d'être force de proposition, avec la possibilité de forger nos opinions en prenant part aux débats plutôt qu'au fil de sondages et de show télévisés, nous serons capables de faire collectivement les choix que nécessitent notre époque. C'est aussi grâce à ces évolutions que notre démocratie pourra ne pas susciter de nouvelles déceptions qui la mettraient en péril.

Mais la participation ne se décrète pas, elle s'applique. La démocratie participative se concrétisera en garantissant aux parisien(ne)s une prise réelle sur les décisions et en leur fournissant des moyens à la hauteur des enjeux.

Créer les emplois nécessaires à la démocratie participative

Afin d'offrir un soutien méthodologique aux bénévoles, de développer les missions d'animation locales et d'assurer l'interface avec l'administration et le suivi des projets, nous augmenterons le nombre d'agents chargés de ces missions dans les arrondissements pour en faire des 'Agents de développement de la démocratie locale'.

Des budgets d'arrondissement participatifs

Pour rendre visibles les choix faits par les mairies, la liste des demandes d'investissements sera arrêtée en Conseil d'arrondissement. Des débats d'orientation budgétaire seront organisés sur les budgets des arrondissements. La présentation de ces budgets, documents comptables aujourd'hui peu lisibles, permettra de rendre compte des politiques menées. Les instances de participation seront associées à l'élaboration de ces budgets. Un débat public sur le budget adopté par le Conseil de Paris sera organisé par la Mairie dans chaque arrondissement.

Doter les instances participatives de moyens d'initiatives et d'expertises indépendantes

Afin de permettre aux Conseils de quartiers de décider de projets créateurs de dynamiques locales et de commander des études techniques aux services de la ville, nous leur délivrerons des « enveloppes de quartiers ». De même une provision budgétaire sera délivrée par arrondissement pour généraliser le montage de projets élaborés par les futurs usagers avec l'aide de professionnels.

Pour une information municipale décentralisée, pluraliste et participative, doter la ville de panneaux d'affichage d'opinion

La Ville a une mission d'information qui ne doit pas se confondre avec des opérations de communication. Pour largement publiciser leurs travaux, les supports d'information municipales seront ouverts aux instances de participation. Ainsi, les arrondissements seront dotés d'un réseau de panneaux d'information, indispensables à l'animation locale. Les journaux et sites des mairies d'arrondissement seront ouverts à l'expression des groupes politiques. Les panneaux d'affichage d'opinion libres d'accès prévus par la loi seront installés.

Donner la parole à la population parisienne dans toute sa diversité

Les démarches participatives habituelles constituent un filtre socio-culturel qui laisse à l'écart les Parisiens déjà sous-représentés ou n'ayant pas accès à l'expression par les urnes. Nous faciliterons le recours à des moyens novateurs afin d'apporter au débat public la parole des absents de la participation : radio-trottoirs, théâtre-forum... Nous renforcerons le soutien aux initiatives et aux lieux de solidarité micro-locale, relais collectifs pour une implication des habitants à une échelle plus large.

Permettre aux parisiens et parisiennes de se saisir d'enjeux à l'échelle de la Ville

Nous associerons à l'élaboration des politiques municipales les associations d'ampleur parisienne et les autres acteurs concernés pour chaque thématique. Nous organiserons des jurys citoyens pour préparer les choix majeurs. Nous mettrons en réseau les Conseils de quartier de tout Paris et faciliterons leur articulation avec les instances parisiennes. Nous inscrirons à l'ordre du jour du Conseil de Paris les sujets portés par plus de 10 000 habitants.

Promouvoir une participation ouverte et garantie par des engagements clairs

Les Conseils de quartier permettront l'implication de toutes les bonnes volontés et l'expression du plus grand nombre et pour ce faire nous organiserons annuellement un état des lieux des engagements pris. De plus nous organiserons des référendums sur tous les grands choix non prévus par notre programme. Nous nous doterons d'un observatoire parisien afin d'évaluer notre démarche et de co-décider les modalités des concertations majeures.

Créer des comités mixtes d'usagers et du personnel de la Ville

Grâce à la création de comités mixtes par service public, les personnels de la ville et les usagers pourront faire partager leurs savoirs et expertises indispensables pour améliorer les politiques publiques, tant dans leurs finalités que dans les moyens mis en oeuvre.

Appliquer la loi permettant la participation aux séances des Conseils d'Arrondissement

La loi fixant les spécificités du fonctionnement de la Ville de Paris offre une formidable opportunité d'ouverture de la démocratie représentative. Nous permettrons aux membres du Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) de participer, une fois par trimestre au moins, aux débats du Conseil d'arrondissement. Nous débattrons avec eux de leurs propositions et en délibérerons en leur présence ainsi que de toutes les décisions majeures pour lesquelles leur avis aura été sollicité.

Faire des Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement des instances centrales de la démocratie locale

Pour que les associations trouvent leur place et que les différentes instances de participation (Conseils de la Jeunesse, de quartier, des résidents extracommunautaires...) ne se juxtaposent pas mais s'enrichissent mutuellement, nous les réunirons dans le cadre des CICA, qui permettront la synthèse de leurs contributions à l'échelle de l'arrondissement. Ces comités auront un rôle de coordination de la démocratie locale. Ils seront dotés de moyens de fonctionnement et d'un budget pour porter des initiatives.

Pour un urbanisme participatif

Pour les d'opérations d'aménagements, il sera systématiquement mis en place un comité de concertation composé des représentants des habitants et des riverains, des associations et des conseils de quartier. Des réunions de co-élaborations seront organisées réunissant les instances administratives en charge du projet, les élus et l'instance de concertation. Ces comités de pilotage seront mis en place très en amont du projet, dès que la planification est décidée. Ce comité se réunira régulièrement et à date fixe tout au long du projet afin d'assurer le suivi et l'évolution des demandes de la concertation.

Ouvrir les réunions de concertations aux femmes

Lors des consultations des grands projets urbains comme sur les micro-projets, une attention particulière sera portée sur l'organisation de réunions, ouvertes spécifiquement aux femmes, aux temps et lieux les plus favorables pour elles pour leur permettre d'apporter leur expertise, ce dont elles sont souvent privées.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Une ville ouverte et solidaire

Partout dans le monde, l'urbanisation croissante pose des défis communs à toutes les grandes villes mondiales, notamment sur les questions écologiques. Ces défis se posent cependant avec une importance particulière dans les pays les plus pauvres, à l'heure où la libéralisation des marchés financiers et commerciaux génère un accroissement des richesses qui ne fait qu'accroître les écarts entre les pays riches et pauvres.

Paris a un rôle à jouer et une responsabilité particulière de par son importance pour mener une politique internationale allant dans le sens d'une plus grande solidarité au niveau mondiale. Elle a aussi à apprendre des expériences d'autres grandes villes.

Nous proposons une politique internationale ouverte sur le monde, notamment par des partenariats avec des villes ayant une politique volontariste en matières d'environnement, de

démocratie locale et de justice sociale ; solidaire avec les villes des pays en développement et dans la transparence et le respect des partenaires.

Nous oeuvrerons pour favoriser un rayonnement international basé sur les valeurs de l'écologie et les innovations en faveur du développement durable.

A une logique de compétition permanente avec d'autres grandes métropoles, nous préférons une logique de mise en réseau et de coopération des grandes métropoles mondiales, incluant celles des pays les plus pauvres.

Faire de Paris une ville refuge

A l'heure où de nombreuses personnes sont encore soumises à des pressions alors qu'elles ne font qu'affirmer leur liberté individuelle, nous proposons de créer une structure capable d'accueillir ces personnes afin de leur assurer protection et sécurité. Nous pourrons également décerner des prix symboliques et octroyer des soutiens financiers aux associations françaises ou étrangères de protection des droits de l'Homme.

Monter des projets de solidarité internationale

Un programme de formation ouvert à tous sera mis en place. Il permettra aux associations d'élaborer un projet complet et leur apportera une aide pour la recherche des financements. Il sera coordonné par un organisme parisien spécialisé dans la coopération décentralisée.

Développer les jumelages avec les villes du monde entier

Afin de développer la coopération décentralisée, nous soutiendrons l'élaboration de projets concrets montés par les conseils d'arrondissements et de quartiers avec les villes du monde entier en favorisant les pays où des programmes de coopération pourront être menés. Ces échanges passeront par des jumelages décentralisés avec les arrondissements et les quartiers.

Refuser d'accueillir les dictateurs et les criminels de guerre

Recevoir à l'Hôtel de Ville les chefs d'Etat en visite officielle en France est une tradition que nous entendons poursuivre. Mais nous refusons que notre municipalité accueille des dictateurs, des responsables politiques ignorant les droits de l'homme ou des criminels de guerre.

Amplifier la lutte contre le SIDA en Afrique

Nous augmenterons les financements dévolus au programme de lutte contre le SIDA en Afrique et l'étendrons à la lutte contre d'autres maladies comme le paludisme. En parallèle, les évaluations de la pertinence des actions menées dans les pays africains seront développées.

Enrichir les liens avec l'Europe

Nous souhaitons renforcer notre attachement à l'Europe en rencontrant régulièrement les maires des capitales de l'Union européenne. La maison de l'Europe sera repensée : les missions d'éducation seront développées et les coopérations avec d'autres villes françaises et européennes en matière environnementale seront mises en place.

Créer une Maison de la paix et de la non violence

Cette maison aura pour but de valoriser le travail effectué par toutes les personnes et associations qui luttent aujourd'hui pour la paix et la non-violence dans le monde. Il y sera organisé des événements, conférences, débats, expositions ouverts à tous les publics afin de faire connaître leur combat.

Transformer Paris en capitale du commerce équitable

Notre ville doit se montrer exemplaire dans ce domaine et pour cela nous inciterons les établissements publics (cantines, crèches, centres aérés, maisons de retraite, établissements sportifs et culturels...) à utiliser des produits venant du commerce équitable et si possible biologiques. En échange ils recevront de la part de la municipalité des compensations financières. Par ailleurs, dans chaque arrondissement, il sera organisé des actions et événements en faveur du commerce équitable, à l'image du Printemps du commerce équitable qui se déroule chaque année.

Renforcer les programmes de coopération décentralisée pour encourager le développement des pays du Sud

La ville devra soutenir des programmes d'autonomie alimentaire, de développement des énergies renouvelables et s'engager dans des programmes labellisés pour soutenir le maintien des forêts primaires avec leur biodiversité et populations autochtones.

Aider le volontariat international

Une aide au volontariat international pourra être accordée aux jeunes de 18 à 30 ans participant durant plus de six mois à un programme de développement porté par une organisation non gouvernementale agréée pour l'envoi de volontaires.

NOS CANDIDATS:



1er arrondissement

Laurence BONNET

Cadre dans l'enseignement supérieur. Site Internet: http://paris1.lesverts2008.fr

2ème arrondissement

Jacques BOUTAULT

46 ans, Maire du 2ème arrondissement, conseiller de Paris, Responsable de la communication. Site Internet: http://paris2.lesverts2008.fr

3ème arrondissement

Laurence HUGUES

40 ans, Consultante en communication Site Internet: http://paris3.lesverts2008.fr

4ème arrondissement

Corine FAUGERON

40 ans, Conservatrice-documentaliste, Conseillère du 4ème arrondissement, chargée de l'écologie urbaine, déléguée à l'égalité homme/femme et au bureau des temps.

Site Internet: http://paris4.lesverts2008.fr

5ème arrondissement

Laurent AUDOUIN

33 ans, enseignant-chercheur à Paris XI. Site Internet : http://paris5.lesverts2008.fr

6ème arrondissement

Louis JOUVE

57 ans, Administrateur civil.

Site Internet: http://paris6.lesverts2008.fr

7ème arrondissement

Catherine RONGE

46 ans, Directrice Gérante d'02 France, agence de conseil en développement durable et éco-conception et Présidente d'Inneva, société spécialisée en écologie industrielle qu'elle a fondée

Site Internet: http://paris7.lesverts2008.fr

8ème arrondissement

Martine LEBRANCHU

57 ans, Directrice financière.
Site Internet: http://paris8.lesverts2008.fr

9ème arrondissement

Nicole AZZARO

56 ans, Directrice de production spectacles, Conseillère de Paris, déléguée dans le 9ème arrondissement à l'aménagement de l'espace public et à l'écologie urbaine. Site Internet : http://paris9.lesverts2008.fr

Élections municipales 2008

10ème arrondissement

Véronique DUBARRY

41 ans, Documentaliste, Conseillère de Paris, déléquée dans le 10ème arrondissement à la sécurité et à la prévention.

Site Internet: http://paris10.lesverts2008.fr

11ème arrondissement

Khedidja BOURCART 54 ans, Économiste, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'Intégration et des étrangers non communautaires.

Site Internet: http://paris11.lesverts2008.fr

12ème arrondissement

Christophe NAJDOVSKI

38 ans, Enseignant, Conseiller de Paris, délégué dans le 12ème arrondissement aux transports, à la circulation et au stationnement.

Site Internet: http://paris12.lesverts2008.fr

13ème arrondissement

Yves CONTASSOT

57 ans, Employé de banque, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets. Site Internet: http://paris13.lesverts2008.fr

14ème arrondissement

René DUTREY

35 ans, Conseiller de Paris, 1er adjoint au maire du 14ème arrondissement, chargé des espaces verts et du tri, président du groupe les Verts au Conseil

Site Internet: http://www.renedutrey2008.fr.

PARIS A BESOIN DES VERTS

15ème arrondissement

Barbara POMPILI

32 ans, Secrétaire générale adjointe du groupe de la gauche démocrate et républicaine à l'Assemblée nationale.

Site Internet: http://paris15.lesverts2008.fr

16ème arrondissement

Pascale OURBIH

44 ans, Comédienne.

Site Internet: http://paris16.lesverts2008.fr

17ème arrondissement

Xavier KNOWLES

51 ans, Directeur d'école, Conseiller du 17ème arrondissement.

Site Internet: http://paris17.lesverts2008.fr

18ème arrondissement

Sylvain GAREL

51 ans, Critique de cinéma et enseignant, Conseiller de Paris

Site Internet: http://paris18.lesverts2008.fr

19ème arrondissement

Bernard JOMIER

44 ans, Médecin, Adjoint au maire du 19ème arrondissement chargé de la santé et des risques environnementaux.

Site Internet: http://paris19.lesverts2008.fr

20ème arrondissement

Denis BAUPIN

45 ans. Adjoint au Maire de Paris, chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie.

Site Internet: http://paris20.lesverts2008.fr

